

METZ MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HARMONY PARK | 11 bd Solidariié | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3 T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | www.metzmetropole.fr

Nombre de membres au Conseil de Communauté :

108 titulaires – 39 suppléants

Conseillers en fonction :

108 titulaires – 39 suppléants

Conseillers présents : 87 Dont suppléant(s) : 1

Pouvoirs: 8

Absent(s) excusé(s): 14

Absent(s): 8

Date de convocation : 23 juin 2015

Vote(s) pour: 95 Vote(s) contre: 0 Abstention(s): 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du Lundi 29 juin 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2015-06-29-CC-3.2 :

Désignation dans diverses Commissions d'étude thématiques.

Rapporteur: Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Conseil,

Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'installation de Monsieur Jean-Louis BALLARINI en qualité de Conseiller communautaire titulaire de la Commune de Chieulles et de Madame Nicole SEVESTRE en qualité de Conseiller suppléant de cette même Commune,

CONSIDERANT qu'un Conseiller titulaire peut être membre de deux Commissions d'étude thématiques et qu'un Conseiller suppléant peut être membre d'une Commission d'étude thématique,

DESIGNE Monsieur Jean-Louis BALLARINI en qualité de membre de la Commission Mobilité et Déplacements,

DESIGNE Madame Nicole SEVESTRE en qualité de membre de la Commission Développement touristique d'intérêt communautaire.

Pour extrait conforme Metz le 30 juin 2015 Le Président

Jean-Luc BOHL Maire de Montigny-lès-Metz



METZ MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERAHON HARMONY PARK [11 bd Selfderik] BP 55025 | 57071 METZ CEUEX 3 T. 03 87 20 10 00 [F. 03 87 20 10 29] www.metzmetropole.fr

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération Intercommunale et du conseil aux élus -

PREFECTURE DE LA MOSELLE -

9 place de la Préfecture - BP 71014 -

57034 METZ CEDEX 1

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Désignation des pièces Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 29 juin 2015. Point 1 – Installation d'un nouveau Conseiller titulaire et d'un nouveau Conseiller auppléant. Point 2 – Election d'un membre du Bureau (et son annexe). Point 3 – Désignation dans divers organismes et Commissions. Point 4 – Comptes de Gestion 2014 : . nouvelle Communauté d'Agglo. de Metz Métropole - Annexe A. . Communauté d'Agglo. de Metz Métropole - Annexe	1 1 3 4 1 1 1 1	Observations Contrôle de légalité Dolle-AR
B. Communauté de Communes du Vai Saint-Plerre - Annexe C. Syndicat Mixte d'Aménagement du Site de Mercy - Annexe D. Point 5 - Comptes Administratifs: - Annexe: Rapport Annexe: Document. Point 6 - Affectation des résultats 2014. Point 7 - Décision modificative 1/2015 (et son annexe). Point 8 - Fixation du coefficient multiplicateur de TASCOM. Point 9 - Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation. Nombre total des actes transmis: 21 délibérations dont 7 accompagnées d'annexes.	1 1 2 1 1 6 2 1 1	

Fait à Metz, le 30 juin 2015 Le Président

Jean-Luc BOHL Maire de Montigny-lès-Metz